



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

## Communiqué de presse du 26 avril 2020

La pandémie d'infection COVID-19 a déjà atteint près de 3 millions de personnes dans le monde. Plus de 203 600 personnes en sont décédées, mais plus de 828 000 personnes en ont guéri.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec plus de **940 800 cas et 54 000 décès**. L'Europe reste fortement impactée avec 1 214 584 de cas et 119 306 morts.

**En France, 124 575 cas seraient confirmés selon Santé Publique France.** Actuellement, **28 217 personnes sont hospitalisées** pour une infection COVID-19, soit 5 personnes de moins qu'hier.

**7 553 patients sont hospitalisés en réanimation/soins intensifs, dont 4 682** sont atteints de COVID-19. Le solde, concernant les patients atteints de COVID-19 est négatif avec **43 patients en moins. Par contre, le solde total, toutes causes confondues, reste positif à 28 avec un nombre toujours très élevé de personnes malades prises en charge en réanimation.**

Dans les Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte), on relève **96 hospitalisations dont 26 patients en réanimation.**

Depuis le début de l'épidémie, **87 985 personnes ont été hospitalisées et 44 903 sont rentrées à domicile**, sans compter les dizaines de milliers de personnes guéries en ville. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, nous déplorons **22 856 décès liés au COVID 19**, 14 202 décès dans les hôpitaux et 8 654 décès dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et en particulier dans le contexte du confinement, beaucoup de patients ont pu renoncer à se soigner. Le Gouvernement a, sur recommandation de la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, facilité dès le mois de mars, le recours à la **télé médecine** et a très largement étendu les possibilités de télésoins aux infirmières puis orthophonistes, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux ergothérapeutes. La HAS a élaboré 22 fiches « réponses rapides », dont 14 sont spécifiquement dédiées à la prise en charge des **pathologies chroniques**. Ces fiches, préparées avec les organisations professionnelles, les sociétés savantes et les associations de patients, apportent des réponses concrètes, fondées sur les dernières données scientifiques disponibles, adaptées aux différentes situations et sont actualisées régulièrement. Privilégiant téléconsultations et télésoins, elles permettent de ne pas interrompre le suivi, tout en minimisant les risques de contamination. Elles permettent également aux professionnels de santé d'identifier les risques graves auxquels sont confrontés ces personnes face au Covid-19 et les mesures à mettre en œuvre pour les prévenir. [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3168585/fr/tous-les-travaux-de-la-has-covid-19#toc\\_1\\_1](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168585/fr/tous-les-travaux-de-la-has-covid-19#toc_1_1)

Il est important de respecter tous les gestes barrières, le confinement, la distanciation physique et sociale. Nous devons poursuivre ce confinement pour obtenir le plus faible niveau de circulation du virus, le plus faible nombre de malades le 11 mai. Pour réussir le déconfinement, nous devons respecter au mieux le confinement.

**Numéro d'information national offrant un service de soutien psychologique gratuit : 0 800 130 000**

Contact presse : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr) – 01 40 56 84 00